

PICTOGRAMME SENSIBILISANT,
CANCÉROGÈNE, MUTAGÈNE,
REPROTOXIQUE - SGH08
Référence : 04478



RESUME

Pictogramme CLP indiquant la présence d'un produit cancérogène, sensibilisant, mutagène et reprotoxique pouvant nuire à la santé humaine. Étiquette disponible en 4 dimensions au choix vendue par lot ou par rouleau.

Les points forts :

- Pictogramme conforme au règlement CLP et au Système général harmonisé (SGH)
- Vinyle adhésif performant facile à appliquer
- Expédié et vendu par planche ou rouleau de 20 à 1000 étiquettes
- Fabriqué en France

Retrouvez toutes les [étiquettes substances et mélanges dangereux](#) dont les 3 autres pictogrammes danger pour la santé humaine qui sont l'[étiquette danger produit toxique](#), l'[étiquette produit irritant](#) et l'[étiquette produit corrosif](#).



DECLINAISONS

Conditionnement

1000 étiquettes - 50 x 50 mm
1000 étiquettes - 75 x 75 mm
1000 étiquettes - 100 x 100 mm
20 étiquettes - 75 x 75 mm
20 étiquettes - 100 x 100 mm

20 étiquettes - 150 x 150 mm
50 étiquettes - 75 x 75 mm
50 étiquettes - 100 x 100 mm
50 étiquettes - 150 x 150 mm
100 étiquettes - 75 x 75 mm
100 étiquettes - 100 x 100 mm
100 étiquettes - 150 x 150 mm

DESCRIPTION

Description du pictogramme Danger pour la santé humaine SGH08

Alertez et protégez vos équipes en indiquant les produits nuisant gravement à la santé humaine grâce à ce pictogramme SGH08 sensibilisant, cancérigène, mutagène et reprotoxique.

Nous vous conseillons d'appliquer ce pictogramme de danger SGH08 puisqu'il est conforme au système général harmonisé dont l'objectif est d'uniformiser au niveau international l'utilisation des pictogrammes relatifs aux produits dangereux. Cette homogénéisation doit faciliter l'identification des produits dangereux afin de protéger les personnes, l'environnement et les installations. En effet, ce pictogramme harmonisé est alors facilement identifié et compris de tous.

Depuis le 1er janvier 2009 et progressivement jusqu'en 2015, le règlement européen relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges remplace les directives européennes relatives aux substances dangereuses (67/548/CE) et aux préparations dangereuses (1999/45/CE) et permet l'application des recommandations du SGH.

Caractéristiques techniques

Matière

- Autocollant : Film PVC souple muni d'un adhésif acrylique pour une adhésion immédiate et permanente à l'intérieur et à l'extérieur. Très résistant aux agents

atmosphériques, aux variations de températures allant de -20 °C à + 70 °C. Excellente tenue aux UV, bonne résistance aux solvants organiques (huiles, graisses, solvants, alcools...) et aux agents chimiques (acides et alcalis dilués).

Dimensions

Étiquette disponible en 4 tailles différentes :

- 50 x 50 mm (uniquement disponibles en rouleau de 1000 étiquettes autocollantes)
- 75 x 75 mm
- 100 x 100 mm
- 150 x 150 mm (disponibles par 20, 50 et 100 étiquettes)

Étiquette CLP codifiée SGH03 en forme de losange avec liseré rouge, composée d'un pictogramme noir sur fond blanc représentant une flamme.

Conditionnement

Vendu par lot ou par rouleau en fonction de la dimension de l'étiquette choisie :

- 20 étiquettes (Existe uniquement pour les étiquettes 75 x 75, 100 x 100, 150 x 150 mm)
- 50 étiquettes
- 100 étiquettes
- 1000 étiquettes (Rouleau disponible pour les étiquettes 50 x 50, 75 x 75 et 100 x 100 mm)

Conditions d'utilisation

Usage intérieur et extérieur. À fixer sur l'emballage des produits comburants susceptibles de provoquer et/ou d'alimenter un incendie ou une explosion. Étiquette à appliquer sur une surface lisse, propre, dépoussiérée, dégraissée et sèche. Température d'application : + 5 °C.

L'usage de ce pictogramme et du [pictogramme attention produits inflammables SGH02](#) est rendu facultatif par l'usage du [pictogramme produits explosifs SGH01](#).